
FICHE DE POSTE
DIRECTEUR GENERAL ADJOINT / ADJOINT AU DIRECTEUR
- Pôle de Santé de la Vallée du Lot -

I – INFORMATIONS INSTITUTIONNELLES SUR L'ETABLISSEMENT

Etablissement :

Pôle de santé Vallée du Lot regroupant les centres hospitaliers de Villeneuve-sur-Lot, Fumel, Penne d'Agenais et l'EHPAD de Tournon d'Agenais

Emploi fonctionnel, préciser le groupe :

3

Cotation de la part fonctions de la PFR :

3

Nom - Prénom du directeur :

VINET Jean-François

Nom - Prénom du Président de CME:

MONGO Arnaud Elvis

Nom - Prénom - Statut du Président du Conseil de surveillance :

LEPERS Guillaume

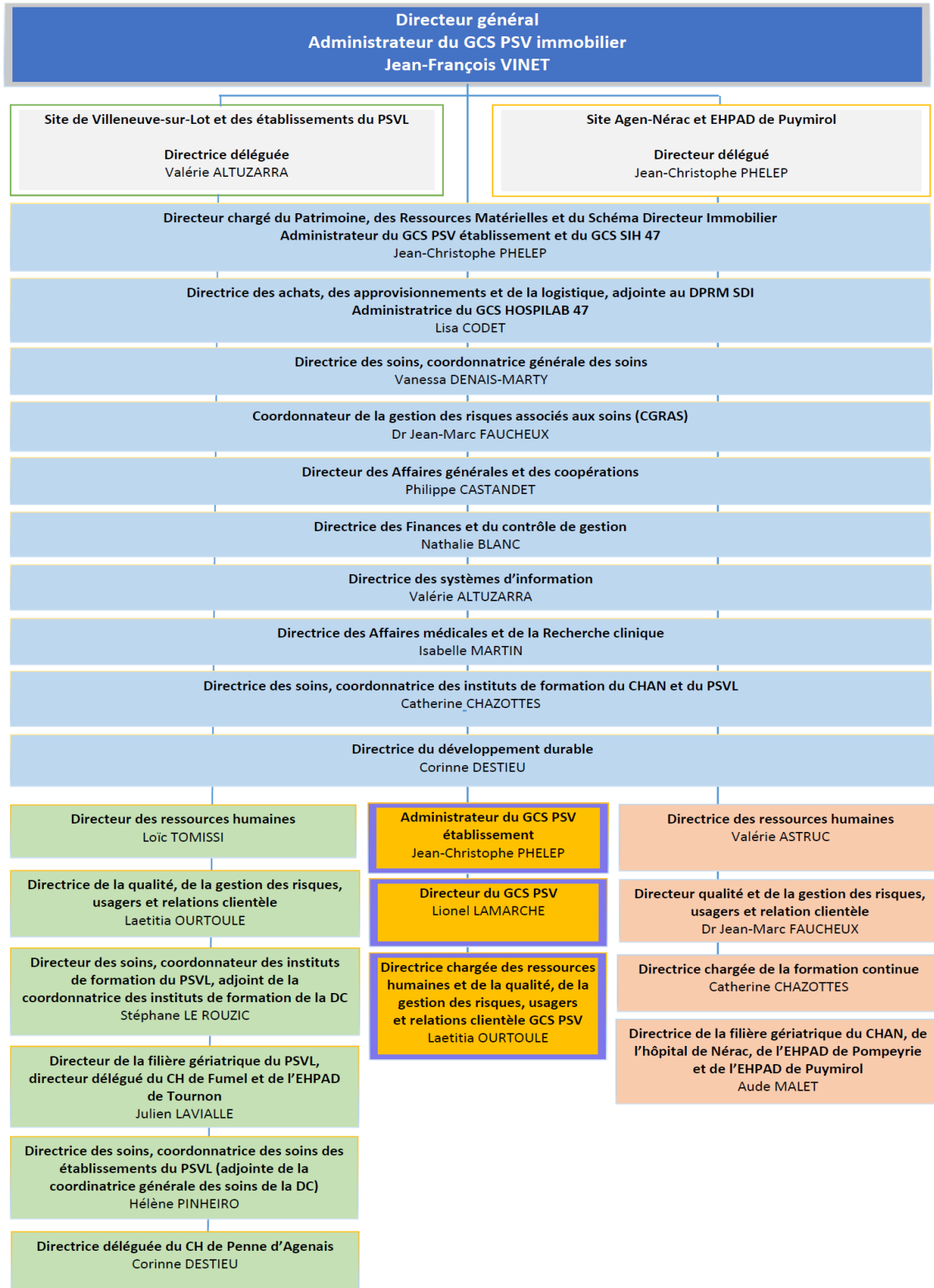
Organisation de la gouvernance :

La gouvernance repose sur une équipe de direction commune pour une grande part aux CH Agen et Villeneuve sur Lot, avec un directeur général commun, un adjoint au directeur/ directeur délégué pour chacun des deux sites, des directions fonctionnelles transversales (Affaires générales, médicales, Patrimoine, Logistique, Système d'Information, etc...), et certaines directions propres au sites (DRH et Direction des soins notamment)

Organigramme de direction indiquant les responsabilités et le positionnement hiérarchique :

Cf. Document ci-après

ORGANIGRAMME FONCTIONNEL DIRECTION COMMUNE CHAN-PUYMIROL ET POLE DE SANTE DE LA VALLEE DU LOT



Composition du directoire :



Décision n°07/2026

PORTANT MODIFICATION de la COMPOSITION et FONCTIONNEMENT du DIRECTOIRE

(annule et remplace la décision 06/2025)

- VU la Loi 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires notamment ses articles 10 et 131,
VU le Code de la Santé Publique, notamment ses articles L6143.1 à L6143.8 relatifs à la composition et aux attributions respectives des Conseils de Surveillances, des Directoires et des Directeurs dans les Établissements Publics de Santé .
VU le Code de la Santé Publique et notamment ses articles L6146.1 à R6146.9 relatifs à l'organisation des Établissements Publics de Santé en Pôles d'activité, ainsi que les conditions de nominations, missions et attributions des Chefs de Pôle,
VU la proposition du Président de la Commission Médicale d'Établissement,
VU la proposition du Président de la CSMIRT,
VU l'arrêté du Centre National de Gestion du 16 septembre 2025 nommant Monsieur Jean-François VINET, Directeur des Centres Hospitaliers d'Agen-Nérac, de Villeneuve-sur-Lot, de Penne d'Agenais, de Fumel et des EHPAD de Puymirail et de Tourmon d'Agenais à compter du 1^{er} septembre 2025,

Il est décidé ce qui suit :

ARTICLE 1 – Composition

A compter du 1^{er} avril 2026, le Directoire du Pôle de Santé du Villeneuvois - CH de Villeneuve-sur-Lot est composé des 9 membres suivants :

Membres de droit (3)	
M. Jean-François VINET	Directeur Général, Président du Directoire
Dr Amaud MONGO	Président de la CME Vice-Président du Directoire
Mme Hélène PINHEIRO	Coordonnateur Général des Soins Présidente de la CSMIRT
Membres proposés par le Président de la CME et désignés (5) :	
Dr Christine BARTOU	Chef du Pôle Accueil Urgences et Médecine-Technique
Dr David CHAURY	Chef du Pôle de Médecine Gériatrie
Dr Elias CHEMALY	Chef de service de la Maternité
Dr Isabelle CHOSSAT	Chef du Pôle de Médecine
Dr Frédérique VEAUUVY	Vice-Présidente de la CME Chef de Service de la Pharmacie/stérilisation
Membre du personnel non médical proposé par le président de la CSMIRT et désigné (1) :	
M. Fabrice MARTY	Cadre Coordonnateur du Pôle Chirurgie et du Pôle Mère/Enfant

DG/DECISION/2026/ DIRECTOIRE/ DECISION- composition et fonctionnement du DIRECTOIRE

Pôle de Santé du Villeneuvois – « Brignol Roman » - Route de Fumel – 47309 VILLENEUVE SUR LOT CFDEX – 05 53 72 23 23

Membres invités permanents

- Mme Valérie ALTUZARRA, Directeur délégué du PSVL
- Dr Corinne FREIMANN, Médecin DIM
- Dr Patrick RISPAL, Président de la CME du CHAN
- Mme Nathalie BLANC, Directrice Adjointe Finances et Contrôle de gestion
- Mme Isabelle MARTIN, Directrice des Affaires Médicales et de la Recherche clinique

Membre invité dès qu'un point à l'ordre du jour concerne les activités du GCS PSV

- Dr Jean DUROU, Président ASPRO

ARTICLE 2 – Fonctionnement

Le Directoire est réuni en tant que de besoin par son Président, sur convocation écrite comportant un ordre du jour de séance.

Ses débats donnent lieu à l'établissement d'un relevé de conclusion.

En fonction de l'ordre du jour, le personnel de direction et/ou membres du corps médical peuvent être invités à participer à la séance.

ARTICLE 3 – Quorum

Le Directoire peut être valablement réuni dès lors que la moitié au moins de ses membres titulaires est présente, soit 4 membres.

Fait à Villeneuve sur Lot, le 16 juin 2026

 Le Directeur
Jean-François VINET

DG/DECISION/2026/ DIRECTOIRE/ DECISION- composition et fonctionnement du DIRECTOIRE

Pôle de Santé du Villeneuvois – « Brignol Roman » - Route de Fumel – 47309 VILLENEUVE SUR LOT CEDEX – 05 53 72 23 23

Pôle médicaux et médico-techniques :

Le Centre Hospitalier de Villeneuve sur Lot est organisé en 4 pôles cliniques et médico-techniques :

- **Pôle Urgences et services médico-techniques**
- **Pôle Médecine**
- **Pôle territorial de gériatrie** (incluant le SMR)
 - Site de Villeneuve-sur-Lot
 - Site de Penne d'Agenais
 - Site de Fumel
- **Pôle Chirurgie et Maternité/pédiatrie**

Contractualisation interne :

La contractualisation interne est en cours de mise en place sous l'impulsion de la Direction commune. La démarche a été présentée en Directoire et elle va se déployer en 2026-2028

II – INFORMATIONS STRATEGIQUES

(à remplir par le chef d'établissement)

Le Pôle de Santé Vallée du Lot (PSVL), regroupe plusieurs établissements de santé et établissements médico-sociaux publics : le Centre Hospitalier de Villeneuve-sur-Lot (site sanitaire principal), le Centre Hospitalier de Fumel, le Centre Hospitalier de Penne d'Agenais, l'EHPAD de Gajac, l'EHPAD de Tournon.

Depuis 2015, le Centre Hospitalier de Villeneuve-sur-Lot est installé au sein du Pôle de santé du Villeneuvois avec un Groupement de coopération sanitaire (GCS) de moyens sur un site hospitalier neuf. Ce site dispose d'une maternité, d'un SAU/SMUR, d'un laboratoire de biologie médicale, d'une PUI, d'un service d'imagerie, d'un plateau technique chirurgical.

Le PSVL s'inscrit pleinement dans la dynamique du Groupement Hospitalier de Territoire de Lot-et-Garonne (GHT 47).

Depuis septembre 2025 il fait partie de la Direction commune constituée avec le Centre Hospitalier Agen-Nérac (CHAN), établissement support du GHT 47.

Une inscription forte dans le territoire et le GHT 47 :

Le Pôle de Santé Vallée du Lot (PSVL) constitue un acteur de proximité essentiel du système de santé du nord et de l'est du Lot-et-Garonne. Son organisation multi-sites sur les champs d'activité sanitaire, médico-social en fait un ensemble singulier au sein du GHT 47, appelé à conjuguer expertise hospitalière, accompagnement du grand âge et ancrage territorial.

Le bassin de vie du Villeneuvois et du Fumélois se caractérise par un vieillissement marqué de sa population et par des enjeux d'accès aux soins renforcés en zones semi-rurales et rurales. Ce contexte confère aux missions gériatriques et de proximité du PSVL une importance particulière.

Le PSVL est déjà au cœur de nombreuses coopérations locales ou territoriales qui doivent sans cesse évoluer.

Le PSVL doit construire son prochain projet d'établissement en cohérence avec le Projet Médical Partagé du GHT 47 et en articulation avec le CH Agen-Nérac (CHAN). La convergence des systèmes d'information, les filières de recours et les coopérations médicales structurent cette dynamique de territoire, dans le respect de l'identité et de la mission de proximité du PSVL.

Un contexte de transformation et de redressement :

Les établissements du PSVL s'inscrivent dans la trajectoire de Plans de Retour à l'Équilibre (PRE). Dans ce contexte, le PSVL entend faire de la période 2026-2031 un temps de consolidation et de transformation maîtrisée, au service de la qualité des prises en soin et de l'attractivité pour ses professionnels.

Le PSVL doit conduire des réorganisations de services multiples pour améliorer son efficacité ainsi que le déploiement des contrats de pôle et de dialogue de gestion avec les services.

L'objectif est de faire de ces réorganisations un levier de qualité et d'efficacité plutôt qu'une simple contrainte.

Les établissements du PSVL préparent actuellement les visites de certification HAS qui auront lieu au dernier trimestre 2026.

Pour les prochaines années, l'enjeu pour les établissements du PSVL est de conduire des transformations d'ampleurs en conciliant ambition stratégique, réponse à l'offre de soins territoriale et soutenabilité financière.

Nom – grade – adresse de la personne ayant rempli la présente fiche :

Monsieur Jean-François VINET - Directeur sur emploi fonctionnel groupe 2

Personne à contacter à :

Monsieur Jean-François VINET - Directeur

PROFIL DU CANDIDAT

Profil du candidat attendu par le chef d'établissement au regard des caractéristiques du poste établi en liaison avec le président du conseil de surveillance :

(Nota : Le profil du candidat est apprécié par le comité de sélection au regard du parcours professionnel, de la formation, des acquis de l'expérience, des compétences et des évaluations du candidat.)

L'Adjoint au Directeur doit être une Directeur(trice) expérimenté(e), maîtrisant le management hospitalier, la conduite du changement, le dialogue social, le pilotage médico-économique et les coopérations territoriales.

L'Adjoint au directeur doit être en capacité de seconder le chef d'établissement

1 - Il a la charge de la **direction déléguée des quatre établissements du Pôle de Santé Vallée du Lot** à savoir le centre hospitalier de Villeneuve-sur-Lot, le centre hospitalier de Fumel, le centre hospitalier de Penne d'Agenais et l'EHPAD de Tournon d'Agenais et est à ce titre membre des différentes instances. Il assure la coordination opérationnelle des établissements du territoire.

Il supplée le chef d'établissement sur tout dossier en cas de besoin (dialogue de gestion avec les services, présidence du codir, représentation aux instances, représentation de l'établissement à l'extérieur, etc...)

2. Il a la charge de la direction du Système d'Information de la Direction commune avec le CHAN et du GHT Lot-et-Garonne. Il doit connaître enjeux et problématiques en lien avec le numérique et la sécurité des systèmes d'information.

III – INFORMATIONS SUR LA PLACE DE L'ETABLISSEMENT DANS SON ENVIRONNEMENT :

Principaux objectifs du SROS et de la situation de l'établissement au regard du SROS : SROS en cours d'élaboration dans le cadre du PSRS en cours d'adoption par l'ARS.

Objectifs du SROS :

Le SRS-PRS 2018-2028 a fixé les axes stratégiques suivants :

- 1/ Renforcer la prévention et l'action sur les déterminants de santé
 - Refonder la politique de prévention pour renforcer son efficacité
 - Faire de la promotion de la santé l'affaire de tous, professionnels et citoyens
 - Agir le plus tôt possible sur les déterminants de la santé
 - Promouvoir les milieux de vie favorables à la santé
 - Mobiliser les outils de prévention du système de santé
- 2/ Organiser un système de santé de qualité, accessible à tous dans une logique de parcours de santé
 - Assurer un accès à la santé pour tous, y compris en cas d'urgence
 - Organiser des parcours de santé sans ruptures
 - Renforcer la démocratie en santé, l'implication du citoyen et le partenariat usager / professionnel
- 3/ Garantir la qualité, la sécurité et la pertinence des prises en charge et des organisations et rendre le système de santé plus résilient face aux crises

- Améliorer la qualité et la sécurité des pratiques et des organisations
- Améliorer la pertinence et l'efficacité des parcours de soins
- Adapter les ressources humaines en santé aux besoins des territoires et aux nouveaux enjeux de prise en charge
- Prévenir et gérer les situations sanitaires exceptionnelles
- Amplifier l'innovation, la recherche, l'observation en santé et l'évaluation
- Promouvoir le développement durable et la transformation écologique du système de santé

Le SRS-PRS 2018-2028 a ensuite défini les objectifs quantifiés de l'offre de soins par territoire de santé permettant de mettre en œuvre la stratégie régionale de santé.

Situation de l'établissement au regard du SROS :

Dans ce cadre, pour le département de Lot-et-Garonne, le Pôle de Santé de la Vallée du Lot, situé dans la zone territoriale de proximité, dispose sur ses différents sites d'autorisations d'activités lui permettant de remplir ses missions de service public de santé pour les territoires du Villeneuvois et du Fumelois.

Projet de l'établissement :

Démarches, état de réalisation, organisation et pilotage de la démarche

Le Projet d'établissement s'organise autour de 4 axes stratégiques élaborer de manière participative pour la période 2025-2028

Axe 1 : Renforcer l'établissement comme pilier de l'offre de soins du GHT sur son territoire de proximité Vallée du Lot

Axe 2 : Promouvoir la prise en charge performante adaptée aux besoins des usagers

Axe 3 : Garantir la qualité et la sécurité des soins en cohérence avec la politique qualité définie en GHT

Axe 4 : Développer la performance des professionnels au bénéfice de la qualité des prises en charge

Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens:

Signé pour la période 2026-2031

Grands axes du CPOM :

Le CPOM retrace les autorisations dont dispose l'établissement et les objectifs stratégiques organisés autour de 3 axes :

Axe 1 : Renforcer la prévention et l'action sur les déterminants

Axe 2 : Organiser un système de santé de qualité, accessibles à tous dans une logique de parcours de santé

Axe 3 : Garantir la qualité, la sécurité et la pertinence des prises en charge et des organisations

Le CPOM se compose :

D'un contrat socle reconductible. Signature du contrat au 1er avril 2026

Et de 8 annexes

Les objectifs stratégiques sont déclinés en 9 indicateurs pour le CH de Villeneuve-sur-Lot

Les objectifs stratégiques sont déclinés en 7 indicateurs pour le CH de Fumel

Les objectifs stratégiques sont déclinés en 6 indicateurs pour le CH de Penne d'Agenais

Appartenance à une direction commune :

Objet : direction commune CH de Villeneuve-sur-Lot, CH de Penne d'Agenais, CH de Fumel et EHPAD de Tournon

Créé le : 2016

Nombre de membres : 4

Objet : direction commune avec le Centre Hospitalier AGEN-Nérac

Créé le : 1^{er} septembre 2025

Nombre de membres : 6

Appartenance à un SIH :

Objet :

Créé le :

Nombre des membres :

Appartenance à un (ou plusieurs) GCS :

GCS Pôle de santé du Villeneuvois

Objet : coopération sanitaire, gestion de moyens communs

Créé le : 17 octobre 2014

Nombre de membres : 2

GCS Immobilier

Objet : gestion bâtiminaire

Créé le : 2007

Nombre de membres : 2

GCS Hospilab 47

Objet : Biologie

Créé le 14/05/2012 (2 membres)

GCS SIH 47

Objet : Blanchisserie et restauration

Créé le 05/12/2014 (15 membres)

GCS Ville-Pôle de santé du Villeneuvois-Hôpital

Objet : Imagerie

Créé le : 1^{er} mai 2018

Nombre de membres : 4

Appartenance à une CHT :

Créé le 10 juin 2016 : GHT Lot-et-Garonne

Etablissement concernés : 7 établissements

Autre forme de coopération (à préciser) :

Convention de co-utilisation d'équipement d'imagerie avec des radiologues libéraux

Conventions de mise à disposition de ressources humaines

IV–CHIFFRES CLEFS SUR L'ETABLISSEMENT**IV – 1) Budgétaires**

- Charges du compte de résultat principal

Tableau : dernier compte financier et dernier EPRD exécutoire

Pour le CH de Villeneuve-sur-Lot Budget H

DEPENSES	DERNIER EPRD	COMPTE FINANCIER
Groupe I	58,6	58,1
Groupe II	15	15
Groupe III	16,8	17,4
Titre IV	4,4	5,5
Total	94,5	96

RECETTES	DERNIER EPRD	COMPTE FINANCIER
Total	87,5	85

(Montant par titre en M€)

Commentaires sur la situation budgétaire :

Situation financière dégradée
Etablissement en PRE

- Tableau de financement de l'exercice « N »

Pour les dépenses :

MONTANT DES INVESTISSEMENTS	REMBOURSEMENT DE LA DETTE

Pour les recettes :

MONTANT DES EMPRUNTS	MONTANT DES AMORTISSEMENTS	MONTANT DES PROVISIONS	AUTRES

Indicateurs de performance financière :

CAF / MARGE BRUTE / E.B.E. / FRI / FRE / FRNG / BFR / TRESORERIE / INDEPENDANCE FINANCIERE / VETUSTE / DUREE APPARENTE ENDETTEMENT

Programme structurants d'investissement en cours :

- Données sur le PMSI et laT2A

Pour le CH de Villeneuve-sur-Lot

Nombre de séjours réalisés en n-1 : 12 066

Valeur initiale du coefficient de transition :

Evolution activité sur trois ans en volume et en valorisation :

Evolution du case mix sur trois ans :

- Les ressources humaines

(ETP des personnels - Source SAE)

Pour le CH de Villeneuve-sur-Lot

Indicateurs :

ETP médicaux : 76

- dont médecins (hors anesthésistes)
- dont anesthésistes
- dont chirurgiens (hors gynécologues-obstétriciens)
- dont gynécologues-obstétriciens

ETP non médicaux : 716

- dont personnels de direction et administratifs
- dont personnels des services de soins
- dont personnels éducatifs et sociaux
- dont personnel médico-techniques
- dont personnel de rééducation
- dont personnels techniques ouvriers

Commentaires sur les effectifs :

Difficulté de recrutement médical

IV – 2) Activité

- Activité d'hospitalisation année n-1

CH Villeneuve sur Lot :

12 066 séjours MCO

31 230 passages aux urgences

550 accouchements

(Activité globale - Source PMSI)

NB : Mentionner le % ambulatoire 10%

Indicateurs :

TOTAL RSA

CI_A1	Nb de RSA de médecine (HC)
CI_A2	Nb de RSA de chirurgie (HC)
CI_A3	Nb de RSA de obstétrique (HC)
CI_A4	Nb de RSA de médecine (ambulatoire)
CI_A5	Nb de RSA de chirurgie (ambulatoire)
CI_A6	Nb de RSA de obstétrique (ambulatoire)
CI_A7	Nb de séances de chimiothérapie
CI_A8	Nb de séances de radiothérapie
CI_A9	Nb de séances d'hémodialyse
CI_A10	Nb de séances autres
CI_A11	Nb de naissances : 550
CI_A12	Nb d'actes chirurgicaux
CI_A13	Nb d'ACTU
CI_A14	Nb d'actes d'endoscopies
CI_A15	Nb minimum de racines de GHM pour 80 % des séjours

- Les principaux GHM réalisés

(Racines de GHM les plus fréquentes dans l'établissement : Médecine – Sources PMSI)

Indicateurs :

CI_GHM_M1	Nouveau-nés de poids de 2500g et plus
CI_GHM_M2	Signes et symptômes
CI_GHM_M3	Infections respiratoires
CI_GHM_M4	Névroses, psychoses et autres troubles mentaux

CI_GHM_M5 Symptômes digestifs

(Racines de GHM les plus fréquentes dans l'établissement : Chirurgie – Sources PMSI)

Indicateurs :

CI_GHM_C1 Chirurgies de la bouche et des dents

CI_GHM_C2 Cataractes

CI_GHM_C3 Chirurgie Fractures, entorses, luxations, tractions

CI_GHM_C4 Intervention peau et tissu sous-cutané

CI_GHM_C5 Trauma crâniens

SSR : nombre de RHA sur trois ans : 1350 (44 lits)

USLD et activités médico-sociales : 198 lits USLD et EHPAD

Commentaires sur la situation de l'établissement dans sa zone d'attraction ou dans le secteur sanitaire au regard des autres établissements publics ou privés (concurrence, complémentarité, partenariat...) :

Bassin de population desservie : 100 000 habitants

Commentaires sur la nature et le niveau des activités (points particuliers, difficultés...) :

V- EQUIPEMENTS ET PLATEAU TECHNIQUE

Lits et places installés – (Source SAE)

Centre Hospitalier de Villeneuve sur Lot 247 lits, 157 lits EHPAD et 61 places SSIAD

Centre Hospitalier de Penne d'Agenais : 32 lits de SMR dont 2 lits HDJ, 142 lits EHPAD et 39 places SSIAD

Centre Hospitalier de FUMEL : 160 lits dont 8 lits de médecine, 24 lits de SMR incluant 8 lits de pauci-relationnels (EVC/EPR), 30 lits USLD et 98 lits EHPAD)

EHPAD de Tournon d'Agenais : 79 lits

Indicateurs :

CI_AC1 Nb de lits installés en médecine : 95

CI_AC2 - dont lits de soins intensifs

CI_AC3 - dont lits de surveillance continue

CI_AC4 - dont lits de réanimation

CI_AC5 Nb de places installées en médecine : 20

CI_AC6 Nb de lits installés en chirurgie

CI_AC7	Nb de places installées en chirurgie
CI_AC8	Nb de lits installés en obstétrique : 25
CI_AC9	Nb de places installées en obstétrique

Plateaux techniques – (Source SAE)

Indicateurs :

CI_E1	Nb de scanners : 2
CI_E2	Nb d'IRM : 1
CI_E3	Nb de TEP-SCAN
CI_E4	Nb de tables de coronarographie
CI_E5	Nb de salles d'intervention chirurgicale
CI_E6	Niveau de la maternité : 1
CI_E7	Nombre de B (B et GHN à partir de 2009) : 26,8 MB en 2025

Principales opérations d'investissements en cours et programmées pour les 3 prochaines années :

Nature et montant :

Acquisition d'un mammographe

Capacités d'autofinancement :

VI- SYNTHÈSE DES POINTS FORTS ET DES POINTS FAIBLES

Points forts : Etablissement récent au cœur de multiples coopérations

VII-LISTE DES DOCUMENTS POUVANT ÊTRE REMIS AU CANDIDAT SUR SA DEMANDE

Toute demande sera étudiée.

Les documents suivants sont notamment disponibles :

- projet d'établissement, projet médical GHT
- CPOM
- PRE
- EPRD
- Compte financier année n-1
- Rapport de la chambre des comptes et de la MEEF

Personne à contacter pour la communication de ces documents :

M. Jean-François Vinet
 Directeur général des établissements d'Agén-Nérac, de Puymirol et de la Vallée du Lot
 ☎ : 05.53.69.70.10 – 05.5372.23.04
 ✉ : secretariat.direction@ch-agen-nerac.fr - Secretariat.dg@poledesanteduvilleneuvevois.fr

